



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 novembre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : ?

D - 20080606

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 novembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX (*présent jusqu'à 16h30*), M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent jusqu'à 17h*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (*présente jusqu'à 16h05*), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU,

***CapcMusée d'Art Contemporain. Ateliers de formation pour
l'école du commerce de l'art et de l'action culturelle.
Convention. Signature. Tarification. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Fondée par Denis Huisman en 1963, l'Ecole du commerce de l'art et de l'action culturelle – icart - a pour vocation de former des professionnels du commerce de l'art et de la médiation culturelle opérationnels en France et à l'étranger. Cette école déjà implantée à Paris et New York a choisi Bordeaux comme première délocalisation régionale française.

L'icart propose à ses élèves un enseignement en trois ans intégrant des ateliers pour lesquels cette école a sollicité le CAPC. Cette formation parallèle permettra aux élèves de mieux appréhender les questionnements ainsi que les professions liés à l'art contemporain. Pour le musée d'art contemporain de Bordeaux, c'est l'occasion d'affirmer sa volonté de sensibiliser un public élargi à l'art contemporain mais aussi d'être une étape marquante dans la formation de futurs professionnels.

La première formation dispensée à la fin de l'année 2007 par le CAPC aux élèves de l'icart ayant remporté un réel succès, l'Ecole de commerce a souhaité renouveler sa collaboration pour l'année 2008.

Ainsi, cette formation se déroulera au CAPC musée sous la forme de huit ateliers, d'une durée de trois heures chacun, d'octobre à décembre 2008.

Le tarif de chaque atelier est fixé à 150 € TTC.

Une convention a été rédigée afin de préciser les modalités de ce nouveau partenariat.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à appliquer ce tarif,
- à signer la convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

CONVENTION

Entre

La Ville de Bordeaux,
pour le CAPC musée d'art contemporain
7, rue Ferrère
F-33000 Bordeaux

représentée par son Maire, Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du
reçue en préfecture de la Gironde le

ci-après désignée « la Ville de Bordeaux »

et

L'Ecole du commerce de l'art et de l'action culturelle, -icart-
8, parvis des Chartrons
F-33074 Bordeaux cedex
représenté par sa Directrice des Etudes, Marie-Bénédicte de la Rochefoucauld

ci après désignée « l'icart »

PREAMBULE

Fondé par Denis Huisman en 1963, L'Ecole du commerce de l'art et de l'action culturelle -icart- a pour vocation de former des profes
du commerce de l'art et de la médiation culturelle opérationnels en France et à l'étranger. Cette école également présente à Paris et M
a choisi Bordeaux comme première implantation régionale et propose à ses élèves dans le cadre d'un enseignement en trois
formation intégrant des ateliers dispensés par le CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux.
La première formation dispensée à la fin de l'année 2007 ayant remporté un réel succès,
icart a souhaité renouvelé sa collaboration avec le CAPC pour l'année 2008.

Ceci ayant été exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

L'icart a sollicité le CAPC musée d'art contemporain de la Ville de Bordeaux pour concevoir et dispenser une formation à destina
élèves de son école leur permettant de mieux appréhender les questionnements ainsi que les professions liés à l'art contemporain.

ARTICLE 2 – PROGRAMME ET CALENDRIER DE LA FORMATION

La formation se déroulera sous la forme de huit ateliers d'une durée de trois heures chacun. Ces ateliers se dérouleront en matinée p
premier semestre d'enseignement des étudiants de première année de l'icart, d'octobre à décembre 2008.

Le programme des ateliers sera assuré par l'équipe du Service des Publics du CAPC musée d'art contemporain et se déroulera
calendrier suivant :

Accueil général des étudiants de l'icart : 14 octobre 2008 de 9h30 à 12h30
- présentation de tous les services du CAPC musée

1ère intervention : 16 octobre 2008 de 9h30 à 12h30
- Aspects techniques du montage d'une exposition

2ème intervention : 23 octobre 2008 de 9h30 à 12h30
Rencontre autour de la pratique graphique du collectif Gusto

3ème intervention : 30 octobre 2008 de 9h30 à 12h30

4ème intervention : 06 novembre 2008 de 9h30 à 12h30

5ème intervention : 20 novembre 2008 de 9h30 à 12h30
6ème intervention : 27 novembre 2008 de 9h30 à 12h30

7ème intervention : 04 décembre 2008 de 9h30 à 12h30

8ème intervention : 11 décembre 2008 de 9h30 à 12h30

ARTICLE 3 – ACCES DES ETUDIANTS AU CAPC MUSEE

Les étudiants auront accès au CAPC musée dans le cadre du programme de formation par ateliers pendant les heures d'ouverture du
L'entrée du CAPC musée sera gratuite pour les étudiants de l'icart participant aux ateliers.

